

en harmonie avec les résultats du plébiscite.

La culture ne voudra pas se suicider et nous comptons bien que les cultivateurs voteront à l'unanimité contre la prohibition. Les marchands de la campagne voteront avec ensemble dans le même sens que les cultivateurs, car leurs intérêts sont communs.

Nous n'avons jusqu'ici parlé que des liquides qui se fabriquent au Canada, mais il se vend des liqueurs, des vins, de la bière, etc... importés d'autres pays, et qui procurent au commerce des sources de bénéfices qui seraient taries avec la prohibition.

Faut-il rappeler que les compagnies de navigation et les compagnies de chemin de fer, les charretiers, les débardeurs, etc. perdraient également des sommes énormes si le trafic des liquides était aboli ?

Que deviendraient les ouvriers et les employés des distilleries et des brasseries avec la prohibition ? Autant d'hommes jetés sans ressources sur le pavé.

Et les capitaux employés dans le commerce et dans la fabrication des liquides seraient-ils perdus pour ceux qui les ont placés dans ce genre d'affaires ? L'Etat serait-il disposé à indemniser commerçants et fabricants ?

## A L'EXPOSITION DE QUEBEC

(De notre envoyé spécial.)

15 septembre 1898.

L'ouverture de l'Exposition a eu lieu hier, en présence du Gouverneur Général et de Lady Aberdeen, avec le cérémonial accoutumé en semblable occurrence. Environ 25,000 personnes ont visité les terrains dans la journée. Parmi les exposants, le représentant du PRIX COURANT a eu le plaisir de voir figurer un grand nombre de nos patrons et amis.

M. Z. Paquet a 2 étalages : M. A. Lacasse nous fait les honneurs d'une jolie véranda garnie de fourrures de prix, notamment des peaux de renards noirs argentés valant \$225 ; des capots de seal de \$300 ; des colerettes en visons, sorties d'opéra pour dames, bordées en grèbe ou en thibet ; capots de moutons de Perse, chats sauvages ; peaux d'ours blancs, de tigres, etc.

Le second étalage comprend les chapeaux de paille, une nouvelle industrie de la maison, 200 variétés, gants de kid, mitaines, etc.

MM. Miller & Lockwell exposent dans de jolis petits barils étags

en colonnes, le célèbre tabac en poudre de Fréchette. Leur exhibit est un des plus jolis de l'exposition.

M. Jos. Coté reproduit en petits blocs de son tabac canadien comprimé, une miniature de la Basilique de Québec. A l'intérieur des pyramides de boîtes portant les marques "Doctor," "My Best," "Sarotoga," "Golden flowers," "Beauty's," "Twin Sisters." L'extérieur de l'étalage est formé de ballots de tabac quésnel, petit havane, etc. Les tabacs hachés, Casino, St-Louis, Côté choice mixture, Theo (Vendome Cut Plug Virginia Leaf) étaient également bien représentés.

MM. B. Houde et Cie, exposaient une grande pyramide de tabacs hachés de toutes leurs marques. L'installation est grandiose. La maison fait distribuer des échantillons de tabacs hachés et de tabacs en poudre qui trouvent de nombreux amateurs.

Nous devons une mention toute spéciale à la maison Hector Lamontagne et Cie pour son magnifique exhibit de harnais, selles, couvertes pour chevaux, valises, sacs de voyage et fournitures pour cordonniers.

La maison Tellier, Rothwell & Co. de Montréal, expose la mine de plomb "Royal" et le bleu "Parisian." On distribue 15,000 échantillons par jour, aussi leur pavillon a-t-il de la vogue.

MM. Félix Gendreau et frère exposent des cuirs pour cordonniers. C'est très complet. On compte 75 variétés de cuirs différentes.

M. le Dr Gilier, de Montréal, expose les savons et autres produits recommandés à la sève de pin qui attirent beaucoup l'attention des visiteurs.

L'Union Brewery de Montréal a élevé une pyramide — plus utile que celles d'Egypte — de bouteilles de bière et de porter dont la limpidité éveille le désir des visiteurs.

La Compagnie de Brasserie de Beauport a, elle aussi, une très jolie pyramide de Lager et de Porter auxquelles on aurait envie de goûter, rien qu'à les regarder.

M. J. E. Martineau, marchand de ferronnerie, expose des outils de menuisiers, charpentiers, de la coutellerie, etc.

MM. Drouin frères, épiciers en gros, ont réuni toutes les variétés de tabac canadien dont les ballots superposés forment un bel étalage.

La Quick Cure Co. expose son remède bien connu, ainsi que sa poudre dentifrice Quick Cure.

M. Chs. Roy a un bel étalage de

chaussures de toutes sortes, de même que M. J. Poirier, de Québec.

MM. Rolland Frères, de Montréal, exposent de jolis meubles.

La compagnie canadienne d'Acétylène expose l'appareil Morency pour l'éclairage à l'Acétylène.

MM. Carrier, Lainé & Cie, ont quatre grands départements. Le premier, se compose de leurs poêles Quebec Heater ; le second, les courroies en cuir et les accessoires pour engins et machinerie ; le troisième, 82 variétés de poêles sur les 150 fabriqués par cette maison ; le quatrième comprend des machines de toutes sortes.

Le département des voitures est représenté par MM. P. F. Légaré, Québec ; J. B. Armstrong Co., Ltd., Guelph, Ont ; Chs. Moisan, Lévis ; Jos. Montreuil, Ste-Foye ; P. Gauvin, ancienne Lorette, etc. Cette exposition ne comprend guère que des voitures ordinaires.

Je signalerai, en terminant cette rapide esquisse, l'exposition de la Cie du Lac St-Jean qui nous montre les produits de cette belle et fertile région, grains et légumes de toute sorte. Dans un réservoir, des spécimens vivants du célèbre Quananiche.

La température est superbe et l'enthousiasme des exposants est en rapport avec la température. La satisfaction est générale.

## LA PULPE DE BOIS

Mardi dernier a eu lieu à l'Hôtel Windsor de Montréal, une assemblée des fabricants de papier et de pulpe à papier du Canada. Les principaux manufacturiers étaient tous présents à cette réunion où la question de la pulpe a été examinée sous toutes ses faces. Les conclusions auxquelles en sont arrivés les fabricants se résument dans la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité :

"L'avis des fabricants réunis est qu'un droit d'exportation doit être immédiatement imposé sur tout le bois de pulpe exporté du Canada (quelles que soient la forme et les dimensions) ; ce droit sera équivalent à celui actuellement imposé aux Etats-Unis sur la pulpe importée du Canada, à moins que les Etats-Unis n'admettent en franchise toute pulpe, soit chimique, soit mécanique, de provenance canadienne."

Nous comprenons l'idée des fabricants de pulpe et des fabricants de papier ; personne ne peut les blâmer de tenter l'impossible pour